

MISE À JOUR D'OCTOBRE 2016

FAITS SAILLANTS

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

MISE À JOUR D'**OCTOBRE 2016**
FAITS SAILLANTS

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS

Faits saillants	3
2015-2016 : un excédent constaté de 2,2 milliards de dollars	4
Un cadre financier équilibré en 2016-2017 et les années suivantes	5
La croissance économique s'accélère au Québec	6
Le Plan économique du Québec : des investissements additionnels de 2,2 milliards de dollars dans les services	9
– 300 millions de dollars de plus annuellement en santé	10
– 110 millions de dollars de plus annuellement en éducation et en enseignement supérieur	11
– 100 millions de dollars de plus annuellement en appui au développement économique des régions	12
– Investissements de 400 millions de dollars de plus dans les infrastructures publiques	13
– L'abolition complète de la contribution santé dès le 1 ^{er} janvier 2017	14
Une diminution de la dette brute de 610 millions de dollars en 2015-2016	15

FAITS SAILLANTS

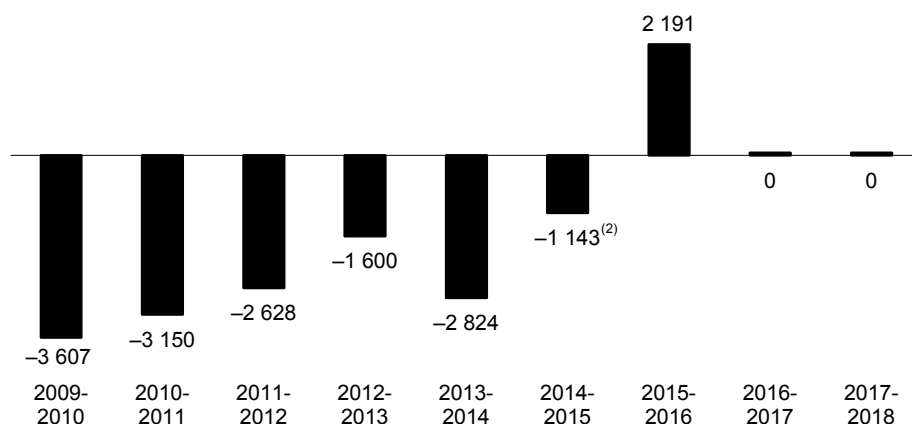
La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec est l'occasion pour le gouvernement de faire le point sur l'action gouvernementale en matière économique et financière. Elle permet de tenir compte des plus récentes informations sur la situation économique et sur le suivi des revenus et des dépenses du gouvernement¹.

En particulier, la mise à jour :

- confirme l'atteinte de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2016. Un surplus de 2,2 milliards de dollars est constaté dans les *Comptes publics 2015-2016*;
- présente une bonification du Plan économique du Québec. À la faveur d'une situation financière améliorée, le gouvernement :
 - renforce le financement des services publics par des investissements additionnels en santé, en éducation, dans les infrastructures, pour le développement économique et pour le développement des régions,
 - réduit le fardeau fiscal des contribuables par le devancement au 1^{er} janvier 2017 de l'abolition complète de la contribution santé.
- prévoit la poursuite de la réduction de la dette.

GRAPHIQUE 1

Solde budgétaire⁽¹⁾ de 2009-2010 à 2017-2018 (en millions de dollars)



(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

(2) Solde budgétaire excluant l'impact des modifications comptables. Après la prise en compte des modifications comptables s'élevant à 418 M\$, le solde budgétaire est déficitaire de 725 M\$.

¹ Sauf indication contraire, ce document repose sur les données disponibles au 6 octobre 2016.

2015-2016 : UN EXCÉDENT CONSTATÉ DE 2,2 MILLIARDS DE DOLLARS

Les résultats présentés dans les *Comptes publics 2015-2016* confirment l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Un excédent de 2 191 millions de dollars est constaté pour 2015-2016. Cette amélioration par rapport aux prévisions de mars 2016 traduit une bonne tenue de l'économie. Elle est composée en majeure partie de facteurs ponctuels, donc non récurrents. Cela s'explique par :

- des revenus autonomes supérieurs à ceux attendus en raison, notamment, de la finalisation du traitement des déclarations de revenus des particuliers et des résultats plus importants des sociétés constatés en fin d'année financière;
- des dépenses moins élevées résultant de facteurs ponctuels, par exemple de la non-utilisation du fonds de suppléance, des sommes non dépensées en raison des journées de grève et des économies ponctuelles de certains fonds et organismes gouvernementaux, telles que les surplus dans les commissions scolaires;
- la non-utilisation de la provision pour éventualités.

TABLEAU 1

Résultats réels 2015-2016 comparés au budget 2016-2017 (en millions de dollars)

	2015-2016		Résultats réels
	Budget 2016-2017	Révisions	
Revenus consolidés			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	75 370	839	76 209
Entreprises du gouvernement	4 961	52	5 013
Transferts fédéraux	19 089	-188	18 901
Total – Revenus consolidés	99 420	703	100 123
<i>Variation en %</i>	<i>3,6</i>		<i>4,4</i>
Dépenses consolidées			
Dépenses de programmes	-66 460	829	-65 631
Autres dépenses consolidées ⁽¹⁾	-21 174	335	-20 839
Dépenses de missions	-87 634	1 164	-86 470
<i>Variation en %</i>	<i>2,5</i>		<i>1,1</i>
Service de la dette	-10 055	46	-10 009
Total – Dépenses consolidées	-97 689	1 210	-96 479
<i>Variation en %</i>	<i>2,0</i>		<i>0,7</i>
Provision pour éventualités	-300	300	—
SURPLUS (DÉFICIT)	1 431	2 213	3 644
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-1 431	-22	-1 453
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	—	2 191	2 191

(1) Incluant les ajustements de consolidation.

(2) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

UN CADRE FINANCIER ÉQUILIBRÉ EN 2016-2017 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Le cadre financier consolidé du gouvernement présente l'équilibre budgétaire en 2016-2017 et pour les années suivantes.

Globalement, les dépenses demeureront équivalentes aux revenus.

- En 2016-2017, les revenus consolidés atteindront 102,3 milliards de dollars, avec une croissance de 2,2 %, alors que les dépenses consolidées s'établiront à 100,2 milliards de dollars, avec une croissance de 3,8 %.
- Pour 2017-2018, la croissance des revenus consolidés s'établira à 2,7 % et celle des dépenses, à 2,3 %.

Le gouvernement maintiendra un cadre financier à l'équilibre tout en poursuivant les versements des revenus dédiés au Fonds des générations. Ces versements s'établiront à 2,0 milliards de dollars en 2016-2017 et à 2,5 milliards de dollars en 2017-2018.

TABLEAU 2

Cadre financier sommaire consolidé – Mise à jour d'octobre 2016 (en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus autonomes	82 070	84 271	86 800
<i>Variation en %</i>	1,0	2,7	3,0
Transferts fédéraux	20 264	20 828	21 448
<i>Variation en %</i>	7,2	2,8	3,0
Revenus consolidés	102 334	105 099	108 248
<i>Variation en %</i>	2,2	2,7	3,0
Dépenses de missions	-90 138	-92 346	-94 904
<i>Variation en %</i>	4,2	2,4	2,8
Service de la dette	-10 047	-10 149	-10 376
<i>Variation en %</i>	0,4	1,0	2,2
Dépenses consolidées	-100 185	-102 495	-105 280
<i>Variation en %</i>	3,8	2,3	2,7
Provision pour éventualités	-150	-150	-150
SURPLUS (DÉFICIT)	1 999	2 454	2 818
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-1 999	-2 454	-2 818
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹⁾	—	—	—

(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE S'ACCÉLÈRE AU QUÉBEC

Le Québec se trouve dans une situation économique favorable. En effet :

- la bonne situation des finances publiques soutient la confiance des consommateurs et des entreprises;
 - L'indice de confiance des consommateurs, mesuré par le Conference Board du Canada, se trouve à un sommet qui n'a pas été atteint depuis 2007.
 - La confiance des entreprises se situe en tête du classement des provinces compilé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une première en 16 ans.
- la création d'emplois se poursuit, notamment à temps plein et dans le secteur privé;
 - Pour les neuf premiers mois de 2016, le Québec connaît la deuxième plus forte création d'emplois à temps plein parmi les provinces canadiennes.
- les faibles prix du pétrole avantagent les consommateurs et le secteur manufacturier québécois, alors que la faiblesse du dollar favorise les exportations.

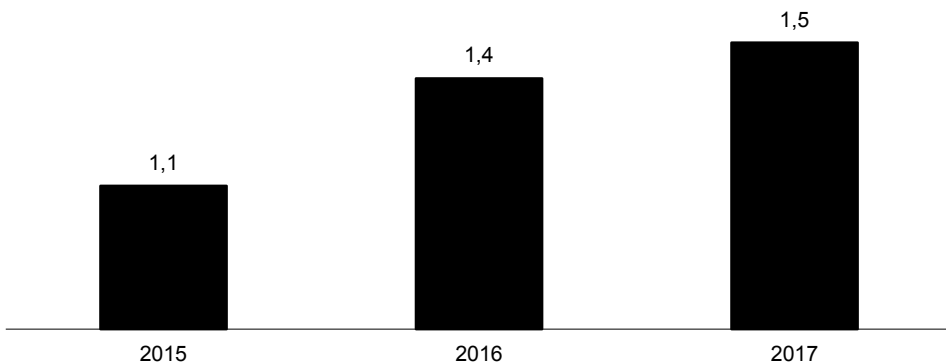
Ce contexte se traduira par une accélération de la croissance économique au Québec. Après une augmentation de 1,1 % du produit intérieur brut (PIB) réel en 2015, la mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec table sur une croissance économique de 1,4 % en 2016 et de 1,5 % en 2017.

- L'année 2016 sera ainsi la septième année consécutive de croissance économique depuis la récession de 2008-2009.

GRAPHIQUE 2

Croissance économique au Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La confiance dans l'économie du Québec se renforce

Plusieurs indicateurs témoignent du renforcement de la confiance des consommateurs et des investisseurs.

La création d'emplois s'est poursuivie en 2016, soutenue notamment par l'emploi à temps plein et dans le secteur privé.

— En effet, au cours des neuf premiers mois de l'année 2016 par rapport à la même période en 2015, 44 200 emplois à temps plein ont été créés et 30 500 emplois dans le secteur privé.

Cette robuste création d'emplois a soutenu les dépenses de consommation.

— Au cours des deux premiers trimestres de 2016, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 1,8 % en termes réels, soit plus que le PIB.

La vigueur du marché du travail s'est reflétée sur la confiance des consommateurs.

— L'indice de confiance des consommateurs, mesuré par le Conference Board du Canada, a atteint 129,0 points au Québec en septembre, un sommet qui n'avait pas été atteint depuis 2007.

En outre, la gestion responsable des finances publiques et la bonne situation financière du gouvernement du Québec alimentent la confiance des entrepreneurs.

— La confiance des PME du Québec s'est située, en septembre 2016, en tête du classement des provinces de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une première en 16 ans.

Cet optimisme a par ailleurs mené à une reprise de l'investissement des entreprises.

— L'investissement non résidentiel des entreprises en termes réels a augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre de 2016 par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 3

Évolution de certains indicateurs économiques au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels, sauf indication contraire)

	2016			2015	2016 ⁽¹⁾
	T1	T2	T3 ⁽¹⁾		
PIB réel	0,7	0,2	nd	1,1	1,3
Création d'emplois à temps plein (en milliers)	14,6	19,2	0,7	45,0	44,2
Consommation des ménages	0,8	0,2	nd	1,3	1,8
Confiance des consommateurs (en points, 2014 = 100)	94,3	115,6	127,8	102,8	112,6
Confiance des entreprises (en points)	64,2	61,4	65,4	57,9	63,6

(1) Cumulatif des périodes disponibles.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Conference Board du Canada et Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Une bonne performance de l'emploi depuis mai 2014

Le Québec a connu une bonne performance du marché du travail depuis mai 2014. En effet, les résultats de l'enquête sur la population active de Statistique Canada montrent que, depuis mai 2014, 127 800 emplois ont été créés au Québec, dont :

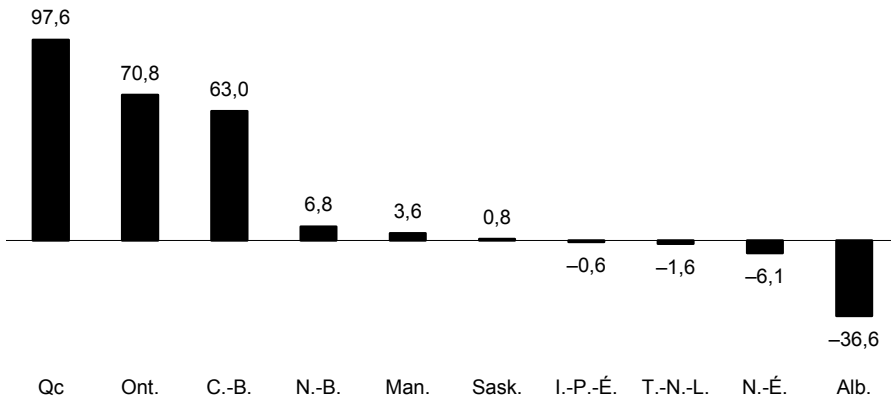
- 125 200 emplois à temps plein, soit 98 % de la création totale;
- 97 600 emplois dans le secteur privé, soit 76 % de la création totale.

Le Québec se démarque à l'échelle canadienne, alors que la création d'emplois privés au Québec depuis mai 2014 représente près de 50 % de la création d'emplois privés au Canada.

- Le Québec se classe ainsi au premier rang parmi les provinces, devant l'Ontario et la Colombie-Britannique, pour ce qui est de la création d'emplois privés.

Création d'emplois privés au Canada depuis mai 2014

(emplois privés créés, en milliers)



Source : Statistique Canada.

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC : DES INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS DE 2,2 MILLIARDS DE DOLLARS DANS LES SERVICES

L'amélioration de la situation financière du Québec permet au gouvernement d'annoncer des investissements additionnels de plus de 900 millions de dollars en 2017-2018 et qui atteindront 2,2 milliards de dollars d'ici trois ans.

En particulier, le gouvernement annonce :

- une hausse immédiate, de plus de 500 millions de dollars sur une pleine année, du financement pour de nouveaux services publics, soit :
 - 300 millions de dollars pour la santé,
 - 110 millions de dollars pour l'éducation,
 - 100 millions de dollars pour le développement économique des régions;
- une majoration des investissements publics dans les infrastructures de 400 millions de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement annonce le devancement de l'abolition complète de la contribution santé au 1^{er} janvier 2017, pour un montant additionnel de 253 millions de dollars.

- Globalement, l'abolition de la contribution santé représente une réduction du fardeau fiscal des contribuables de 759 millions de dollars par année.

TABLEAU 4

Investissements additionnels de 2016-2017 à 2019-2020 – Mise à jour d'octobre 2016 (en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	Cumulatif ⁽¹⁾
Renforcement du financement des services publics			
– Santé et Services sociaux	100	300	1 000
– Éducation et Enseignement supérieur	35	110	365
– Développement économique des régions	100	100	400
Majoration du Plan québécois des infrastructures	—	400	400
Sous-total	235	910	2 165
Abolition complète de la contribution santé dès le 1^{er} janvier 2017	53	179	253
TOTAL	288	1 089	2 418

(1) De 2016-2017 à 2019-2020.

300 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS ANNUELLEMENT EN SANTÉ

Le gouvernement s'est engagé dans une réforme importante qui vise l'amélioration de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et une meilleure organisation de ces services.

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats en santé et services sociaux de 300 millions de dollars sur une base annuelle. Ces investissements serviront à améliorer l'accès aux soins de santé et aux services sociaux ainsi que leur qualité, notamment dans les secteurs suivants :

- les soins à domicile;
 - Augmenter l'offre de services aux personnes en perte d'autonomie.
- les centres d'hébergement et de soins de longue durée;
 - Améliorer les standards d'hébergement et les soins dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).
- les soins intermédiaires.
 - Bonifier l'offre de services en soins intermédiaires.

Ces investissements additionnels amèneront la croissance des dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux à 3,0 % en 2017-2018, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

TABLEAU 5

Santé et Services sociaux – Dépenses de programmes (en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017		2017-2018			
	Résultats réels	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016
Santé et Services sociaux	32 760	33 739	100	33 839	34 564	300	34 864
<i>Variation en %</i>	1,6	3,0 ⁽¹⁾		3,3 ⁽¹⁾	2,4		3,0

(1) Excluant les transferts provenant de la provision pour la francisation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

110 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS ANNUELLEMENT EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Afin de poursuivre les efforts entrepris, la mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels en éducation et en enseignement supérieur de 35 millions de dollars en 2016-2017 et de 110 millions de dollars en 2017-2018 et en 2018-2019 pour l'ajout de nouveaux services.

Par exemple, ces nouveaux investissements viseront à :

- accroître la réussite éducative pour les élèves du primaire et du secondaire;
- poursuivre les efforts en vue d'adapter la formation professionnelle aux besoins du marché du travail;
- améliorer les programmes de formation continue en offrant une formation qualifiante de courte durée, adaptée aux particularités et enjeux régionaux;
- développer des programmes de formation d'appoint pour les professionnels formés à l'étranger et faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences pour une intégration plus rapide sur le marché du travail;
- soutenir les réseaux collégial et universitaire dans le développement de mesures d'aide destinées aux étudiants ayant des besoins particuliers;
- soutenir la promotion, le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur;
- améliorer le financement des fédérations sportives québécoises et en assurer une plus grande prévisibilité.

Ces investissements additionnels porteront la croissance du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur à 3,5 % en 2017-2018, ce qui représente une hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport au budget 2016-2017.

TABLEAU 6

Éducation et Enseignement supérieur – Dépenses de programmes (en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017			2017-2018		
	Résultats réels	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016	Budget 2016-2017	Variation	Octobre 2016
Éducation et Enseignement supérieur	16 603	17 245	35	17 280	17 769	110	17 879
<i>Variation en %</i>	<i>0,8⁽¹⁾</i>	<i>4,4⁽²⁾</i>		<i>4,6⁽²⁾</i>	<i>3,0</i>		<i>3,5</i>

(1) En excluant l'impact des journées de grève.

(2) Excluant les transferts provenant de la provision pour la francisation du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

100 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS ANNUELLEMENT EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

La mise à jour d'octobre 2016 prévoit des investissements additionnels immédiats de 100 millions de dollars par année pour appuyer le développement économique des régions.

Ces investissements additionnels totaliseront 400 millions de dollars sur quatre ans.

TABLEAU 7

Appui au développement économique des régions (en millions de dollars)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Total
Investissements additionnels	100	100	100	100	400

Au moyen de ces nouvelles sommes, le gouvernement offrira aux régions, dont celles de la Capitale-Nationale et de la métropole, des moyens financiers additionnels pour soutenir leur développement économique. Les 100 millions de dollars rendus disponibles dès 2016-2017 permettront notamment de bonifier les interventions gouvernementales pour favoriser le rayonnement des régions et la réalisation de projets de développement économique dans les régions du Québec.

Pour les années subséquentes, les sommes permettront entre autres au gouvernement de mettre en place deux mesures prioritaires pour les régions, soit :

- fournir un appui spécifique aux régions pour la prise en charge de leur développement économique, et ce, sans que de nouvelles structures administratives soient créées;
- favoriser le tourisme en région, notamment par les festivals et événements.

Les autres initiatives de développement économique régional, qui seront financées à partir de ces nouvelles sommes, seront annoncées prochainement par le gouvernement.

INVESTISSEMENTS DE 400 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS DANS LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Dans le but de répondre aux besoins du Québec en matière d'infrastructures publiques de qualité, le gouvernement maintiendra les investissements en immobilisations à des niveaux élevés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

- Pour 2017-2018, les investissements prévus dans les immobilisations s'élèveront à 10,0 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 400 millions de dollars par rapport aux investissements prévus en mars 2016.

TABLEAU 8

Niveau des investissements du PQI pour l'année 2017-2018

(en milliards de dollars)

	2017-2018
Investissements prévus au PQI 2016-2026	9,6
Hausse des investissements	0,4
Investissements prévus au PQI 2017-2027	10,0

❑ Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027

Le gouvernement annonce que les investissements du PQI 2017-2027 s'établiront à 89,1 milliards de dollars. Ces investissements seront consacrés en priorité au remplacement des infrastructures vétustes, aux projets qui favoriseront le développement économique et aux infrastructures sportives.

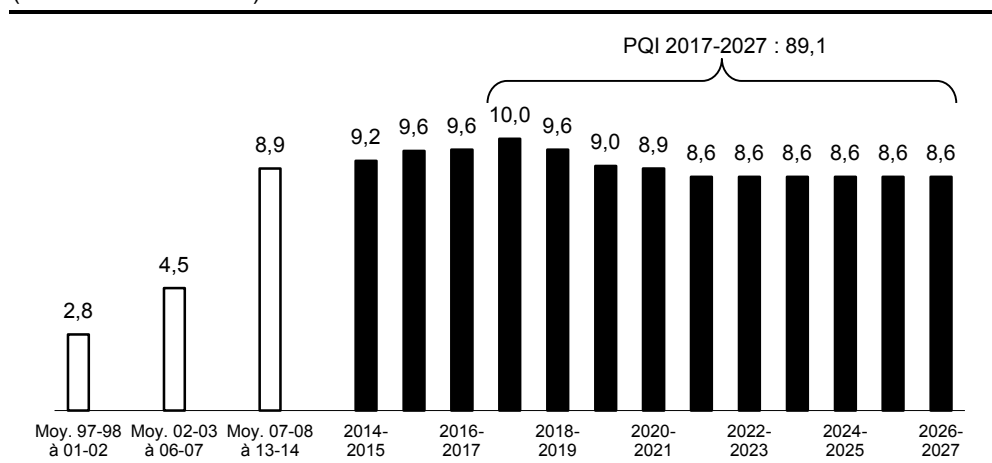
- Dans ce contexte, le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique verra son enveloppe bonifiée.

Le gouvernement confirme que pour répondre aux besoins du Québec, les niveaux d'investissements dans les immobilisations demeureront élevés tout en respectant la capacité de payer des contribuables et les objectifs de réduction de la dette.

GRAPHIQUE 3

Investissements du Plan québécois des infrastructures 2017-2027

(en milliards de dollars)



L'ABOLITION COMPLÈTE DE LA CONTRIBUTION SANTÉ DÈS LE 1^{er} JANVIER 2017

La mise à jour d'octobre 2016 du Plan économique du Québec allège le fardeau fiscal des particuliers en abolissant complètement la contribution santé dès le 1^{er} janvier 2017, soit deux ans plus tôt que prévu initialement.

Au total, près de 4,5 millions de contribuables québécois bénéficieront d'une baisse annuelle de leur fardeau fiscal de 759 millions de dollars.

Cet allègement fiscal profitera surtout aux ménages à faible ou à moyen revenu. À eux seuls, ils bénéficieront de 83 % de l'ensemble des allègements fiscaux liés à l'abolition complète de la contribution santé.

TABLEAU 9

Allègement fiscal découlant de l'abolition de la contribution santé

Revenu net	Nombre de contribuables touchés	Réduction maximale accordée (en \$)	Allègement fiscal (en M\$)
De 18 705 \$ à 41 560 \$ ⁽¹⁾	2 114 189	100	196
De 41 560 \$ à 135 060 \$	2 197 338	200	433
Plus de 135 060 \$	148 782	1 000	130
TOTAL	4 460 309	—	759

} 83 %
} 17 %

(1) Les contribuables ayant un revenu inférieur à 18 705 \$ sont exemptés de payer la contribution santé.

UNE DIMINUTION DE LA DETTE BRUTE DE 610 MILLIONS DE DOLLARS EN 2015-2016

Au 31 mars 2016, la dette brute a diminué en termes absolus. Le niveau de la dette brute enregistré au 31 mars 2016 est en effet inférieur de 610 millions de dollars à celui au 31 mars 2015 et s'établit à 203,3 milliards de dollars.

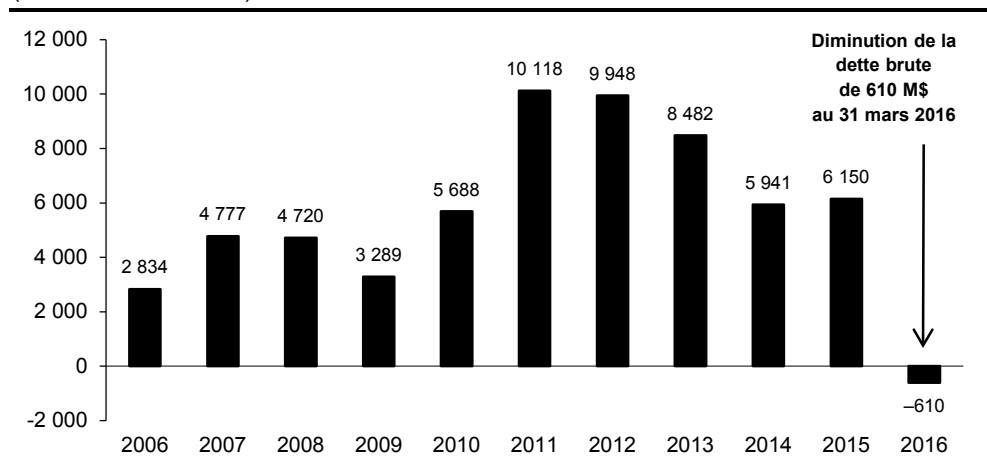
La dernière fois où une telle situation s'est produite, c'est en 1959.

Ce résultat provient de l'effet combiné du rétablissement de l'équilibre budgétaire et des versements au Fonds des générations.

GRAPHIQUE 4

Variation annuelle de la dette brute du Québec au 31 mars

(en millions de dollars)



Au cours des prochaines années, la dette brute augmentera en raison notamment des investissements dans les immobilisations, mais son poids, en proportion de l'économie, continuera à diminuer.

TABLEAU 10

Dettes brute du gouvernement du Québec au 31 mars

(en millions de dollars)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DETTE BRUTE	203 957	203 347	208 061	211 838	213 619	213 770	214 138
<i>En % du PIB</i>	<i>55,1</i>	<i>53,8</i>	<i>53,7</i>	<i>52,9</i>	<i>51,6</i>	<i>50,0</i>	<i>48,6</i>

